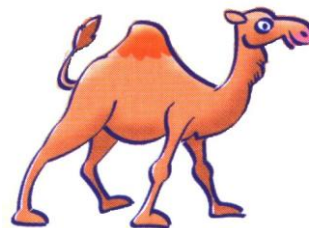


Drom, mai 2004

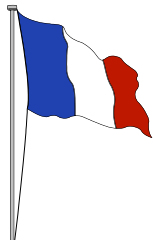
29

LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie



COMMEMORATION



Une cérémonie sera organisée devant le monument aux morts,

le **samedi 8 mai à 11 H 30** ;

elle se terminera à la salle des fêtes, autour du verre de l'amitié.

Toute la population est conviée à s'associer cette commémoration.

ANNIVERSAIRE

Le Comité des Fêtes a 20 ans cette année ; de plus, 2003 a vu le retour de Drom dans le classement de la Route Fleurie du Revermont. Aussi, cet anniversaire sera célébré le **dimanche 16 mai, à 11 H 30** à la salle des fêtes.



EAU POTABLE



La LYONNAISE DES EAUX procédera
à la **relève annuelle des compteurs d'eau**

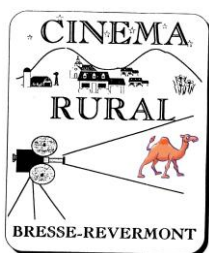
les **lundi 17 et mardi 18 mai**.

Afin de faciliter le passage du releveur, merci :

- * de dégager, par avance, l'accès à votre compteur ;
- * d'éloigner vos animaux, pour la sécurité du personnel.



CINEMA



Le **lundi 10 mai**, à 19 H 30: *Le Monde de Némó*, dessin animé américain de Andrew Stanton et Lee Unkrich, sorti en novembre 2003 (durée 1 H 41).

Le **lundi 31 mai**, à 20 H 15 : *Podium*, film français de Yann Moix, sorti en février 2004 (durée 1 H 35).

Entrée : **3 €** (1,50 € pour les moins de 12 ans). Merci de prévoir l'appoint.

(Prochains films : *Malabar Princess*, le 3 juin, et *Open Range*, le 12 juillet)

AMELIORATION DE L'HABITAT

Notre O.P.A.H. (*Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat*) entre, en 2004, dans sa phase opérationnelle. Pour tous renseignements sur les aides possibles et montages de dossiers de subventions, des permanences sont toujours assurées pour les propriétaires bailleurs ou propriétaires occupants. Les prochaines se tiendront à **Treffort Cuisiat, les 05 mai, 02 juin et 07 juillet** (de 10 H à 12 H, en mairie) et **Chavannes sur Suran, les 19 mai, 16 juin et 21 juillet** (de 10 H à 12 H, en mairie).

Il est aussi possible de contacter directement *Habitat & Développement*, au 04 74 45 36 80, pour un rendez-vous ou une visite sur place.

Suivant les situations, les aides peuvent varier de 20 % à 50 % du montant des travaux subventionnables. D'après les éléments statistiques détenus, plus de la moitié des foyers de DROM est éligible aux aides en tant que propriétaires occupants, et 12 logements pourraient être concernés (*sans compter les opportunités pour le raccordement au réseau de collecte des eaux usées*); du côté du logement locatif, le potentiel est estimé à 22 opérations.

TRITOUT INFOS



Plus que nécessaire pour notre environnement, le geste du tri des déchets, même s'il doit encore s'affirmer et s'améliorer, est devenu une bonne habitude chez la plupart d'entre nous; les effets commencent à en être bénéfiques sur le plan économique. Il reste à souhaiter que les réfractaires à ce principe commencent, eux aussi, à devenir des « éco-citoyens ».

Mais des interrogations se posent souvent sur la destination de tel ou tel déchet (déchetterie, point d'apport volontaire ou collecte hebdomadaire ?). On peut alors consulter le dernier Dromadaire ou le guide du tri, distribué avec le dernier bulletin de la communauté de communes, ou bien s'adresser à notre chargé de mission environnement, Stéphane Dupré, au 04 74 42 38 41.

Rappelons, en cette époque printanière, que les **pots en plastique** dans lesquels sont vendus les plants de fleurs ou de légumes ne doivent **surtout pas être déposés dans le conteneur à emballages du Point d'Apport Volontaire mais jetés dans la poubelle traditionnelle**. En effet, les techniques actuelles ne permettent pas de traiter ce type de matériau.

Enfin, la Communauté de Communes a décidé de proposer à ses habitants d'acquérir des **composteurs** pour les déchets végétaux; deux modèles seront disponibles. Les modalités de coût et d'acquisition seront précisées en temps utile.

PROTECTION CIVILE

En cas d'incident nucléaire (émanation accidentelle de substances nocives dans l'atmosphère), des mesures sont prévues par les pouvoirs publics pour prévenir les effets néfastes d'absorption de particules radioactives.

Ainsi, des comprimés d'iode seraient distribués à la population si ce risque se présentait. En effet, l'ingestion d'iode stable permet la saturation de la glande thyroïde qui, dans ce cas, n'absorbe pas l'iode radioactif susceptible d'être dégagé en cas d'incident nucléaire. On évite ainsi le risque de développement ultérieur de certaines pathologies.

La mairie de Drom dispose donc d'un stock de ces comprimés; **en cas d'alerte, dûment notifiée par Monsieur le Préfet**, une procédure sera mise en place pour les délivrer à chaque famille. Un dispositif d'information de la population serait alors enclenché; localement, la distribution d'un numéro spécial du *Petit Dromadaire* préciserait les modalités de cette distribution.

La distribution des comprimés et des fiches d'informations nécessaires (explications et consignes) serait organisée à la mairie par des membres du conseil municipal. La prise des comprimés serait ensuite ordonnée au moment opportun par le Préfet.